



## Touche pas à mes six derniers mois !!!



Dans son édition datée du 20 janvier, le journal « **Les Echos** » prête des propos erronés à la CFDT et fait des raccourcis lapidaires, en sortant les phrases de leur contexte.

### Cela mérite une mise au point !

#### Ce que veut la CFDT en matière de retraites :

- ⇒ **La CFDT est favorable à un grand débat national sur les retraites**, avec examen de toutes les solutions et de tous les paramètres (durée de cotisation, âge de départ, mode de calcul, assiette et montant des cotisations, niveau de pension...). Nous ne voulons pas d'un énième bricolage qu'il faudra revoir dans 3 ou 4 ans.
- ⇒ **La CFDT veut un système, qui assure une juste retraite à toutes les générations**, à ceux qui partiront dans 20, 30 ou 40 ans, et qui ont les plus grandes inquiétudes sur le système actuel (53% n'ont pas confiance dans le système par répartition selon un sondage publié par l'Humanité).
- ⇒ **La CFDT veut préserver et améliorer le système par répartition**, gage de solidarité entre les générations, et souhaité par l'immense majorité de salariés.
- ⇒ **La CFDT souhaite des mesures équitables**. Carrières longues et pénibilités doivent permettre un départ anticipé. Mais avant tout, il faut résoudre la question du chômage et donner du sens au travail!

**Mais auparavant, il faudra que le gouvernement revienne sur les engagements qu'il n'a pas tenus. Pénibilité et poly-pensionnés (salariés ayant travaillé sous plusieurs régimes), sont des sujets qu'il est primordial de traiter avant de commencer toute nouvelle négociation !**



# Retraites



# Information



**La CFDT veut aligner le régime des fonctionnaires sur celui du privé : FAUX !!**

Nos détracteurs se sont jetés sur cette affirmation du journal « **Les Echos** », comme des vautours sur leur proie, en affirmant que la CFDT était favorable au calcul du taux de pension sur les 25 meilleures années (privé) plutôt que sur les 6 derniers mois (fonctionnaires, cheminots et RATP).

**Cette affirmation n'a aucun sens.** Comment pourrions-nous accepter une mesure qui réduise le niveau de pension des fonctionnaires ou des cheminots, qui viennent déjà de subir une réforme de grande ampleur!!



**La CFDT est favorable à la retraite par points : FAUX !!**

Les régimes par points AGIRC & ARRCO sont des régimes complémentaires qui s'ajoutent au régime de base de la CNAV (Caisse Nationale Assurance Vieillesse). La généralisation de ce système n'est pas à l'ordre du jour!



**La CFDT est favorable au recul de l'âge légal de départ à 61, voire 62 ans : FAUX !!**

La CFDT est contre le report de l'âge légal au-delà de 60 ans, car cette mesure pénaliserait les salariés qui ont commencé à travailler jeunes, donc, les moins diplômés qui ont les métiers les plus pénibles, et qui seraient amenés à cotiser 45, voire 46 ans !

Au contraire, la CFDT est favorable au départ « à la carte », comme la mesure qu'elle a négociée à la SNCF en obtenant l'abandon des mises à la retraite d'office à l'initiative de l'entreprise, et dont un grand nombre de cheminots bénéficie aujourd'hui (y compris certains qui étaient les plus virulents pour défendre la retraite à 55 ans au moment de la réforme, et qui profitent sans vergogne de cette mesure dont ils ne voulaient pas entendre parler !!...)

**IL FAUT CESSER DE COLPORTER N'IMPORTE QUOI, DANS LE SEUL BUT DE NUIRE A UNE ORGANISATION SYNDICALE RESPONSABLE QUI NE TROMPE PAS LES SALARIES ET QUI DERANGE !**